



PLU DE FONTVIEILLE

COMMUNE DE FONTVIEILLE

REGION PROVENCE – ALPES – COTE-D'AZUR /
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE /
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DES BAUX ALPILLES

PLAN LOCAL D'URBANISME

6 – ANNEXES

05. ZONES INVENTORIEES AU TITRE DE L'ENVIRONNEMENT



ARTELIA
Direction Régionale Méditerranée
Le Condorcet – 18, rue Elie Pelas
BP 132 – 13 322 Marseille Cedex 16
Tél : 04 91 17 00 00 Fax : 04 91 17 00 12

Septembre 2015

ZONES INVENTORIEES AU TITRE DE L'ENVIRONNEMENT

LE RESEAU NATURA 2000

Le réseau NATURA 2000 est un réseau écologique majeur qui doit structurer durablement le territoire européen et contribuer à la préservation de la diversité biologique à laquelle l'Union européenne s'est engagée dans le cadre de la convention de RIO adoptée au Sommet de la Terre en juin 1992. L'objectif de ce réseau est d'assurer le maintien, le rétablissement ou la conservation d'espèces et d'espaces naturels reconnus d'intérêt communautaire. Il doit aussi contribuer à la mise en oeuvre d'un développement durable conciliant les exigences écologiques des habitats naturels et des espèces avec les exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que les particularités locales.

La commune est concernée par :

- Deux Zone Spéciale de Conservation, intitulées « Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles » et « Les Alpilles » (cf fiches et cartes ci-après).
- Une Zone de Protection Spéciale, intitulée « Les Alpilles » (cf. fiche et carte ci-après).

LES ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

L'article 23 de la loi "paysage" dispose que "l'État peut décider l'élaboration d'inventaires locaux et régionaux du patrimoine faunistique et floristique".

L'inventaire ZNIEFF établi au plan national n'a pas de portée réglementaire directe. Toutefois, les intérêts scientifiques qu'il recense constituent un enjeu d'environnement de niveau supra-communal qui doit être pris en compte dans les plans locaux d'urbanisme.

Les ZNIEFF de type I sont des sites particuliers généralement de taille réduite, qui présentent un intérêt spécifique et abritent des espèces animales ou végétales protégées bien identifiées. Ils correspondent donc à un enjeu de préservation.

Les ZNIEFF de type II sont des ensembles géographiques importants, qui désignent un ensemble naturel étendu dont les équilibres généraux doivent être préservés. Cette notion d'équilibre n'exclut donc pas que, dans une ZNIEFF de type II, des terrains puissent être classés dans des zones où des constructions ou des installations sont permises sous réserve du respect des écosystèmes.

La commune de Fontvieille est concernée par quatre ZNIEFF (cf fiches et cartes ci-après) :

- « Les Canonettes »,
- « Chaîne des Alpilles »,
- « Marais des Baux »,
- « Montmajour – Mont de Cordes ».

LES ZONES D'IMPORTANTES POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX (ZICO)

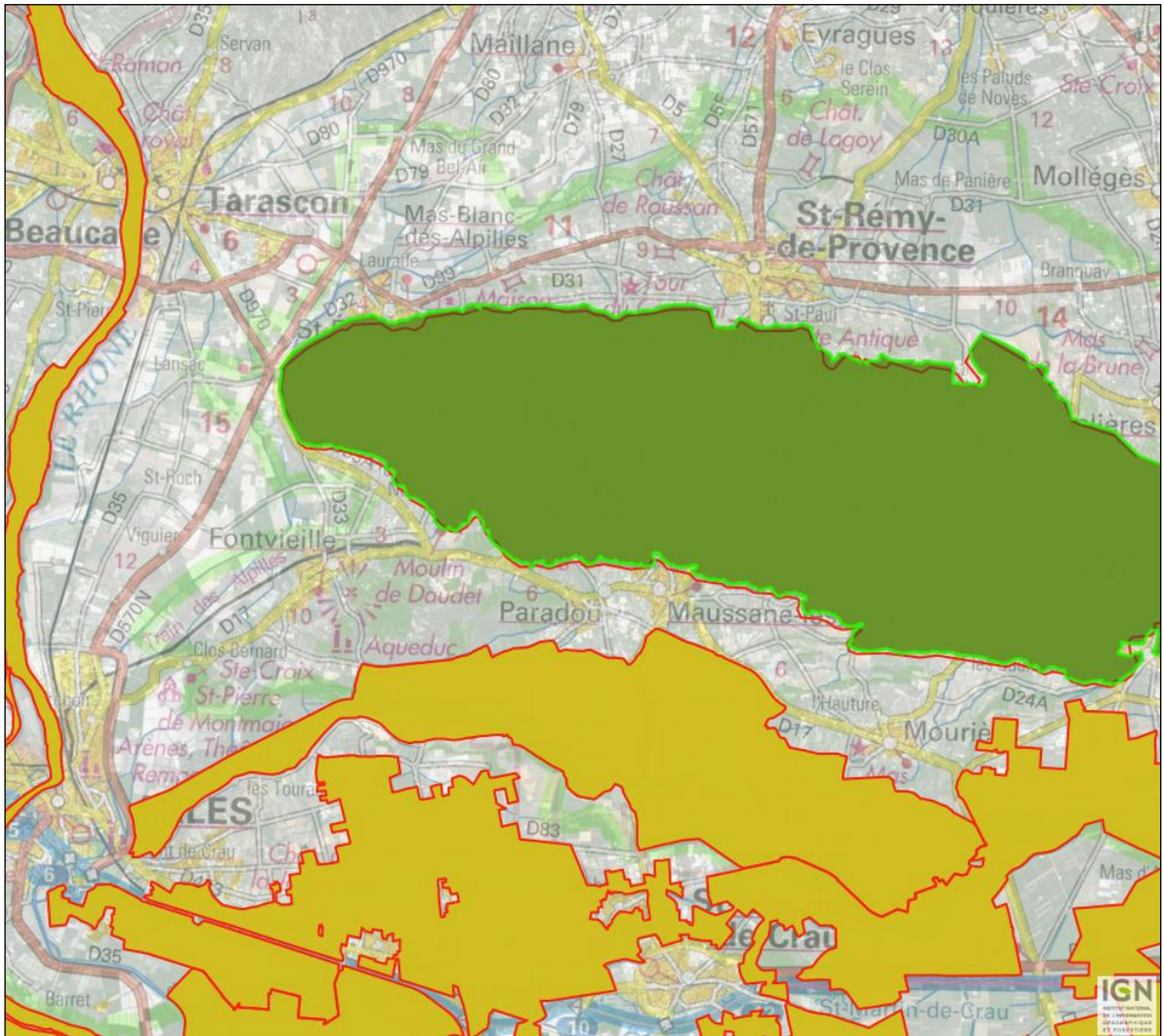
Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) sont des sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance communautaire ou européenne.

La directive européenne n°79-409 du 6 avril 1979 relative à la conservation des oiseaux sauvages s'applique à tous les états membres de l'union européenne. Elle préconise de prendre « toutes les mesures nécessaires pour préserver, maintenir ou rétablir une diversité et une superficie suffisante d'habitats pour toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen ». C'est dans ce contexte que la France a décidé de mettre en place les ZICO.

La commune de Fontvieille est concernée par une ZICO (cf fiches et cartes ci-après) :

- « Chaîne des Alpilles ».

SITE NATURA 2000 - FR9301594 : LES ALPILLES





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301594 - Les Alpilles

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9301594	1.3 Appellation du site Les Alpilles
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 21/02/2014	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 16/02/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000021867705

Explication(s) :

MAJ 2014.02 : integration surfaces habitats et actualisation effectifs esp selon DOCOB ou datas plus récentes. Maj surface site 17334 ha correspondant au périmètre recalé SCAN25 en 2009 et utilisé pour l'AM ZSC de 2010.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,89083°

Latitude : 43,73861°

2.2 Superficie totale

17334 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
13	Bouches-du-Rhône	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
13006	AUREILLE
13011	BAUX-DE-PROVENCE (LES)
13034	EYGALIERES
13035	EYGUIERES
13038	FONTVIEILLE
13049	LAMANON
13058	MAUSSANE-LES-ALPILLES
13065	MOURIES
13067	ORGON
13068	PARADOU



13094	SAINT-ETIENNE-DU-GRES
13097	SAINT-MARTIN-DE-CRAU
13100	SAINT-REMY-DE-PROVENCE
13105	SENAS
13108	TARASCON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I				Évaluation du site				
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	AIBICID	AIBIC		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<u>4090</u> <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>		110 (0,63 %)		M	B	C	B	B
<u>5210</u> <i>Maquis arboreescents à Juniperus spp.</i>		46 (0,27 %)		M	A	C	A	A
<u>6220</u> <i>Parcours substeppeux de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	1797 (10,37 %)		M	A	C	B	B
<u>6420</u> <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holcusetion</i>		10 (0,06 %)		M	C	C	B	B
<u>8130</u> <i>Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		42 (0,24 %)		M	C	C	B	B
<u>8210</u> <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		120 (0,69 %)		M	A	C	A	A
<u>92A0</u> <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		33 (0,19 %)		M	B	C	B	B
<u>9340</u> <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus robur/folia</i>		2081 (12,01 %)		M	B	C	B	B
<u>9540</u> <i>Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques</i>		12 (0,07 %)		M	C	C	A	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = 100 \geq p > 15 % ; B = 15 \geq p > 2 % ; C = 2 \geq p > 0 % .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce		Population présente sur le site						Évaluation du site					
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. CIR/IVP	Qualité des données	AIBICID		AIBIC		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	p			i	R	P	C	B	C	C	
I	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	p			i	R	P	C	B	C	C	
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	C	P	C	B	C	C	
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	C	P	C	B	C	C	
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	r			i	R	P	C	B	C	C	
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	c			i	R	P	C	B	C	C	
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	w	100	100	i	P	M	B	B	C	A	
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	r			i	R	M	B	B	C	A	
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	c			i	R	M	B	B	C	A	
M	1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	r			i	V	P	C	B	C	B	
M	1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	c			i	V	P	C	B	C	B	
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	w			i	R	M	A	B	C	A	
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	r	1000	2000	i	P	M	A	B	C	A	
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	c			i	R	M	A	B	C	A	
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	w	12000	18000	i	P	M	A	A	C	A	
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	r	1000	2000	i	P	M	A	A	C	A	
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	c	500	500	i	P	M	A	A	C	A	
M	1316	<i>Myotis capaccinii</i>	c			i	R	P	C	B	C	C	
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	w			i	R	M	B	A	C	A	



M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	r	100	200	i	P	M	B	A	C	A
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	c			i	R	M	B	A	C	A
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	w			i	R	M	B	B	C	A
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	r	1000	2000	i	P	M	B	B	C	A
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	c			i	R	M	B	B	C	A
F	5339	<i>Rhodops amarus</i>	p			i	R	P	C	C	C	C
I	6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	p			i	C	P	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfenales = Femelles reproductrices, cmates = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, istems = Tiges florales, grids1X1 = Grille 1X1 km, grids10X10 = Grille 10X10 km, grids5X5 = Grille 5X5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfenales = Femelles reproductrices, cmates = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, istems = Tiges florales, grids1X1 = Grille 1X1 km, grids10X10 = Grille 10X10 km, grids5X5 = Grille 5X5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe ou est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	30 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	8 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	2 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N17 : Forêts de résineux	25 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Petit massif calcaire

Vulnérabilité : * Site très touristique soumis, sur certains secteurs, à une forte fréquentation (sports de pleine nature notamment) et à une forte pression d'urbanisation.

* Tendance globale à la fermeture des milieux (par abandon).

* Risque incendie.

4.2 Qualité et importance

Petit massif calcaire remarquable par la présence de landes à Ephédre et à Genêt de Villars sur les crêtes et par l'extension de groupements rupestres. Présence de parcours parturés par les ovins et bovins. Présence d'importants complexes rocheux.

Le cortège faunistique est particulièrement riche, notamment par la présence de nombreuses espèces de chiroptères : le massif des Alpilles constitue un secteur d'enjeu international pour la conservation des chauves-souris car il abrite plusieurs colonies importantes :

* La carrière de Glanum (St Rémy de Provence) : gîte d'intérêt international pour le Minoptère de Schreibers (hibernation de 12000 à 18000 individus, soit près de 15 % de la population nationale en hiver). Le seul gîte d'hibernation connu pour cette espèce en région PACA, drainant probablement la totalité des populations estivales des Cévennes, de la vallée du Rhône et du Var.

* La grotte des Fées (Baux de Provence) : site autrefois majeur pour la reproduction de plusieurs espèces avec 6000 individus, faisant l'objet d'un projet de réhabilitation.

* Le tunnel d'Orgon : importante colonie mixte de reproduction découverte en 2003. Comprend au moins 6 espèces, totalisant 6000 individus jeunes compris, principalement Petit/grand murin et minioptère. La plus importante colonie de reproduction des Bouches-du-Rhône, et une des plus importantes connues en région PACA. Le tunnel d'Orgon figure parmi les 21 sites français présentant un intérêt majeur d'ordre international pour la conservation des chiroptères.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [ilob]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	J01.01	Incendies		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [ilob]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	50 %
Domaine communal	50 %

4.5 Documentation

Document d'Objectifs N2000, approuvé en avril 2004.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	90 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	3 %
80	Parc naturel régional	100 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	70 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	CHAINE DES ALPILLES	*	90%
38	La Caume	+	3%



80	Alpilles	-	100%
----	----------	---	------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Février 2007 : extension proposée concernant l'ensemble du tunnel d'Orgon, soit une superficie de 1 hectare. Aucune autre modification n'a été apportée sur le périmètre du SIC FR9301594 " LES ALPILLES ".

Site désigné en ZSC par arrêté ministériel du 16/02/2010.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : PNR Alpilles

Adresse : 10-12, avenue Notre Dame du Château 13103 Saint Etienne du Grès

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB Natura 2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1008_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

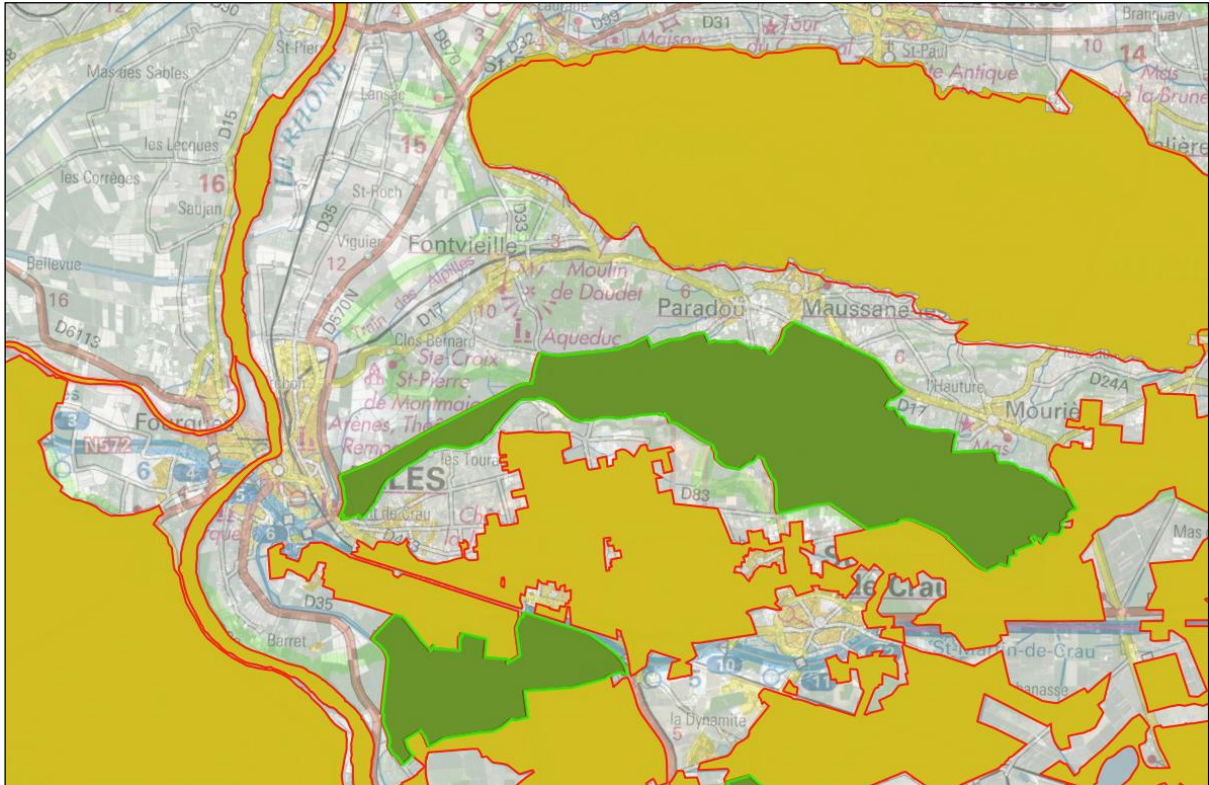
Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs validé en 2004

SITE NATURA 2000 - FR9301596 : MARAIS DE LA VALLEE DES BAUX ET MARAIS D'ARLES





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301596 - Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9301596	1.3 Appellation du site Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles
1.4 Date de compilation 31/03/1996	1.5 Date d'actualisation 11/03/2015	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/10/2004



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 08/11/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000341442

Explication(s) :

MAJ 2005 : intégration listes hab esp du DOCOB. MAJ 2014.07 : conversion surface site en Lamb93. Actualisation surfaces et statut bio hab esp selon DOCOB et données ponctuelles post DOCOB (suppression H9540). MAJ 2015.03 : ajout Gomphe de Graslin.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,79833°

Latitude : 43,50639°

2.2 Superficie totale

11061 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
13	Bouches-du-Rhône	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
13004	ARLES
13038	FONTVIEILLE
13058	MAUSSANE-LES-ALPILLES
13065	MOURIES
13068	PARADOU
13078	PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE
13097	SAINT-MARTIN-DE-CRAU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	AIBICID	AIBIC			
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale	
<u>1410</u> <i>Près-sables méditerranéens (Juncoetalia maritimi)</i>		382 (3,45 %)		M	C	C	B	B	
<u>1420</u> <i>Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornetea fruticosi)</i>		302 (2,73 %)		M	C	C	B	B	
<u>3140</u> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		92 (0,83 %)		M	B	C	C	B	
<u>3150</u> <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		562 (5,08 %)		M	C	C	C	C	
<u>3170</u> <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	25 (0,23 %)		P	A	B	B	A	
<u>3260</u> <i>Fuvières des étages plantaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitans et du Callitriche-Batrachion</i>		0,9 (0,01 %)		M	B	C	C	B	
<u>6220</u> <i>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	3,8 (0,03 %)		M	C	C	C	C	
<u>6420</u> <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Melinio-Holoschoenion</i>		838 (7,58 %)		M	A	B	B	B	
<u>6510</u> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		524 (4,74 %)		M	C	C	B	C	
<u>7210</u> <i>Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae</i>	X	902 (8,15 %)		M	A	C	C	B	
<u>92A0</u> <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		298 (2,69 %)		M	B	C	B	B	
<u>93A0</u> <i>Forêts à Quercus ilex et Quercus robur/difolia</i>		638 (5,77 %)		M	C	C	B	B	

• **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.



- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site				
				Taille		Unité	Cat. CIR/IVP	Qualité des données	AIBICID		AIBIC	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	<u>Oxygastra curtisii</u>	p			i	R	P	C	B	B	B
I	1044	<u>Coenagrion mercuriale</u>	p			i	R	P	C	B	B	A
I	1046	<u>Gomphus grasilinii</u>	p			i	V	P	B	B	A	B
F	1103	<u>Alosa fallax</u>	p			i	R	P	D			
F	1163	<u>Cottus gobio</u>	p			i	V	DD	D			
R	1220	<u>Emys orbicularis</u>	p			i	C	M	B	B	C	B
M	1303	<u>Rhynolophus hipposideros</u>	c			i	V	DD	C	B	C	C
M	1304	<u>Rhynolophus ferrumequinum</u>	c	100	200	i	P	P	C	B	C	B
M	1307	<u>Myotis blythii</u>	c			i	R	P	C	B	C	C
M	1310	<u>Mimopterus schreibersii</u>	c			i	R	P	C	B	C	C
M	1316	<u>Myotis capaccinii</u>	c			i	V	P	C	B	C	C
M	1321	<u>Myotis emarginatus</u>	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1324	<u>Myotis myotis</u>	c			i	R	DD	C	B	C	B
M	1337	<u>Castor fiber</u>	p			i	R	P	C	B	C	B
F	5339	<u>Rhodeus amarus</u>	p			i	R	P	C	C	C	C
F	6147	<u>Telestes souffia</u>	p			i	V	DD	D			

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², brenales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1X1 = Grille 1X1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, turfs = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 \geq p > 15 % ; B = 15 \geq p > 2 % ; C = 2 \geq p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Nom scientifique	Population présente sur le site				Motivation									
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories							
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D				
A		Triturus helveticus			localities	P										X
A		Alytes obstetricans			i	R	X			X						X
A		Pelobates cultripes			i	R	X			X						X
A		Pelodytes punctatus			i	R				X						X
A		Bufo calamita			i	C	X			X						X
F		Anguilla anguilla			i	C				X						X
F		Alburnoides bipunctatus			i	C				X						X
F		Chondrostoma nasus			i	R				X						X
P		Lythrum thymifolium			localities	P				X						
P		Lythrum thibreacteatum			localities	P				X						
P		Mentha cervina			localities	P				X						
P		Scorzonera parviflora			i	R				X						
P		Teucrium aristatum			localities	P				X						
R		Elaphe longissima			i	C	X									X



R			<i>Timon lepidus</i>				i	R			X			X	
---	--	--	----------------------	--	--	--	---	---	--	--	---	--	--	---	--

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, omates = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation :** IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	6 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	8 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	18 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	12 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	18 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	19 %
N13 : Rizières	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	6 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site englobe un ensemble remarquable de milieux humides alimentés par de l'eau douce (résurgences de la nappe de Crau) par endroits, d'eau plus ou moins salée lorsqu'on approche de la Camargue à l'ouest et de la mer au sud.

Vulnérabilité : Les principales problématiques identifiées sur le site sont la pollution de l'eau (notamment par fertilisation agricole, pesticides, rejets domestiques, macrodéchets, rejets atmosphériques), la modification de l'hydrologie des zones humides (drainage, irrigation, endiguements), le maintien des pratiques agricoles garantes du bon état de conservation des habitats (notamment élevage extensif, foin de Crau), le développement des réseaux (ex. : autoroute), la prolifération de plantes exotiques envahissantes (jussies, baccharis).

4.2 Qualité et importance

Le site est situé à l'interface entre le delta de Camargue, la plaine de la Crau et la chaîne des Alpilles. L'un de ses principaux intérêts réside dans la diversité et l'étendue des milieux aquatiques présents (4400 ha). Parmi ceux-ci, on relèvera les superficies remarquables de marais à marisques (900 ha) et de roselières (>1000 ha). Plusieurs habitats présentent un intérêt particulier pour la faune invertébrée et la flore : les mares temporaires méditerranéennes, les sources oligotrophes basiques, les eaux oligo-mésotrophes calcaires.

L'intérêt biologique du site réside également en la présence d'espèces animales devenues rares (ex. : Cistude d'Europe), la présence d'espèces végétales rares en région méditerranéenne (Gentiane des marais, Thélyptéris des marais) et la seule station française d'une espèce de plante (Germandrée de Crau).

Le site est d'autre part très important pour l'avifaune, avec la présence d'espèces menacées mondialement (Aigle criard, Faucon crécerellette) ou au niveau communautaire (Butor étoilé, Ibis falcinelle, Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Ganga cata, Glaréole à collier, etc).

Loutre (*Lutra lutra*) : Autrefois courante, elle était citée à Beauchamp, à l'étang des Aulnes et aux marais du Vigueirat (jusqu'aux années 1960). Une population relictuelle se serait maintenue sur le canal du Vigueirat à hauteur du marais de Meyrannes jusqu'au début des années 1990. En novembre 2012, des indices de présence (épreintes) ont été trouvés dans le



marais du Vigueirat. Des prospections complémentaires seront à réaliser afin de déterminer si cette présence est liée à une réelle recolonisation de la zone par l'espèce ou si ces indices proviennent d'un individu erratique.

Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*) : selon étude 2014 (A Rocha), découverte d'une population autochtone, la première découverte en PACA (auparavant seules des obs ponctuelles avaient été faites, Etienne Iorio 2010-2012). Six individus mâles différents ont été contactés lors de 2 prospections spécifiques effectuées fin juin 2014 sur le canal de la Vallée des Baux (3 ind à chaque sortie). L'analyse des photographies confirme qu'il s'agit bien d'individus différents. Quelques exuvies trouvées également début juillet 2014 en amont, d'où une forte suspicion de reproduction sur le site. De manière plus ponctuelle, observé également en amont, au niveau du marais de l'Illon (1 ind à chaque fois). La dynamique locale de l'espèce semble progressive.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [ilob]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
H	A08	Fertilisation		B
H	D01.02	Routes, autoroutes		B
H	E01.04	Autres formes d'habitations		O
H	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		O
H	F03.02	Prélèvements sur la faune terrestre		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	E02.01	Usine		O
L	E02.02	Stockage industriel		O
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	D06	Autres formes de transport et de communication		O
M	E01.01	Urbanisation continue		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [ilob]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100 %



4.5 Documentation

Document d'Objectifs N2000 approuvé en aout 2009.

Actualisation des données Odonates de la faune liée au réseau hydraulique du site Natura 2000 "Marais d'Arles et de la vallée des Baux". Rapport A Rocha (novembre 2014) pour PNR Camargue. 56 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	10 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	MARAIS DU VIGUEIRAT	+	10%
36	Coussouls de Crau	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Animateur N2000 : PNR Camargue

Adresse : Mas du Pont de Rousty 13200 ARLES

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB N2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/985_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

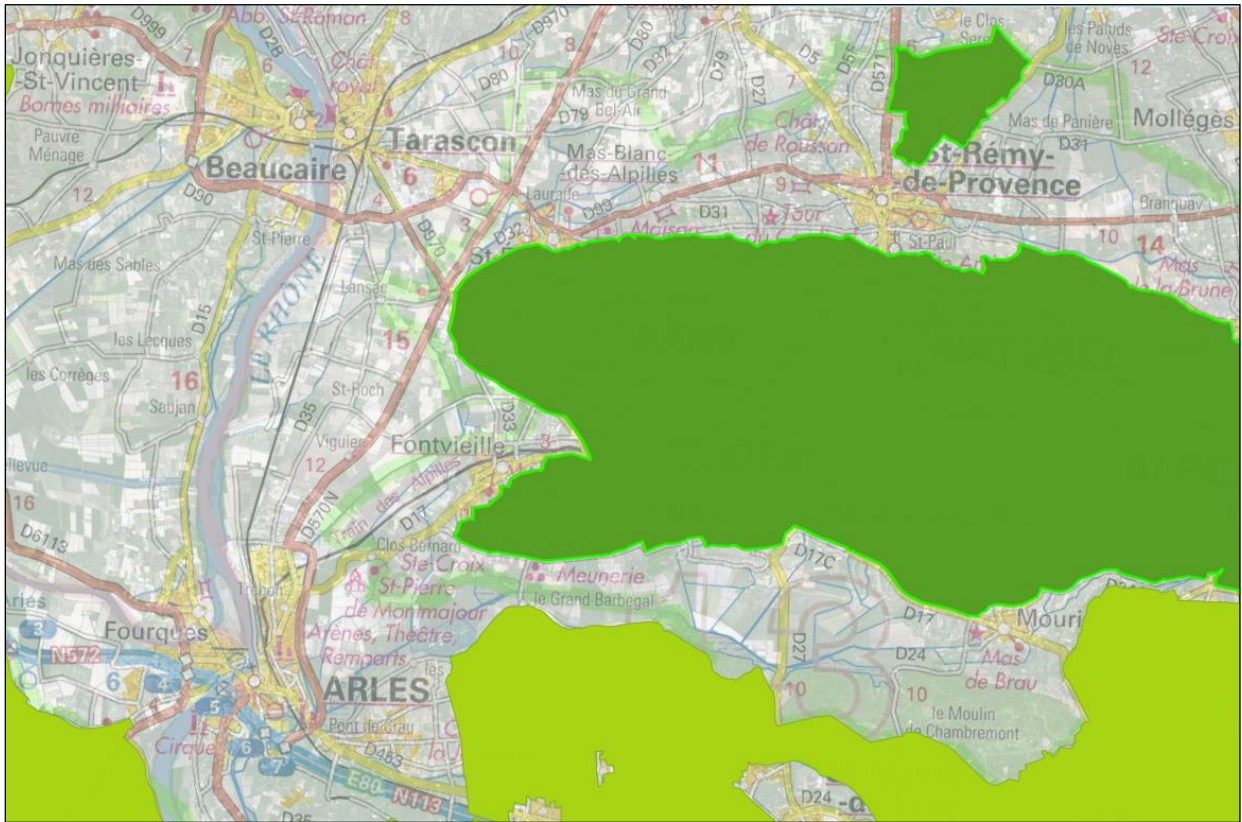


Non

6.3 Mesures de conservation

Voir document d'objectifs approuvé en aout 2009.

SITE NATURA 2000 - FR9312013 : LES ALPILLES





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9312013 - Les Alpilles

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR9312013	1.3 Appellation du site Les Alpilles
1.4 Date de compilation 30/09/2005	1.5 Date d'actualisation 31/10/2005	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/10/2005



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000636360

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,89167°

Latitude : 43,74111°

2.2 Superficie totale

27006 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
13	Bouches-du-Rhône	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
13006	AUREILLE
13011	BAUX-DE-PROVENCE (LES)
13034	EYGALIERES
13035	EYGUIERES
13038	FONTVIEILLE
13049	LAMANON
13058	MAUSSANE-LES-ALPILLES
13065	MOURIES
13067	ORGON
13068	PARADOU
13094	SAINT-ETIENNE-DU-GRES
13097	SAINT-MARTIN-DE-CRAU
13100	SAINT-REMY-DE-PROVENCE
13105	SENAS
13108	TARASCON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	AIBICID			AIBIC	Évaluation globale
					Représentativité	Superficie relative	Conservation		

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100 \geq p > 15 % ; B = 15 \geq p > 2 % ; C = 2 \geq p > 0 % .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site					
				Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	AIBICID		AIBIC		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
B	A072	<i>Peris aptivorus</i>	r	2	3	p	P						
B	A072	<i>Peris aptivorus</i>	c			i	P						
B	A073	<i>Milvus migrans</i>	r	1	3	p	P						
B	A073	<i>Milvus migrans</i>	c			i	P						
B	A074	<i>Milvus milvus</i>	c			i	P						
B	A077	<i>Neophron percnopterus</i>	r	1	2	p	P						
B	A077	<i>Neophron percnopterus</i>	c			i	P						
B	A078	<i>Gyps fulvus</i>	c			i	R						
B	A080	<i>Circus gallicus</i>	r	4	6	p	P						



B	A080	<i>Circæetus gallicus</i>	c				i	P	C	B	C	A
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>	w				i	P	D			
B	A084	<i>Circus pygæus</i>	c				i	P	D			
B	A091	<i>Aquila chrysaetos</i>	c				i	R	D			
B	A092	<i>Hieraetus pennatus</i>	c				i	R	D			
B	A093	<i>Hieraetus fasciatus</i>	p	3	4		p	P	A	A	C	A
B	A095	<i>Falco naumanni</i>	c				i	R	D			
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	w				i	P	D			
B	A103	<i>Falco peregrinus</i>	c				i	P	D			
B	A128	<i>Tetrax tetrax</i>	r				i	P	D			
B	A133	<i>Burhinus oedionemus</i>	r				i	P	D			
B	A215	<i>Bubo bubo</i>	p	40	40		p	P	B	A	C	A
B	A224	<i>Caprimulgus europæus</i>	r				i	P	C	A	C	A
B	A224	<i>Caprimulgus europæus</i>	c				i	P	C	A	C	A
B	A231	<i>Coracias garrulus</i>	r	15	30		p	P	B	B	C	A
B	A231	<i>Coracias garrulus</i>	c				i	P	B	B	C	A
B	A243	<i>Calandrella brachydactyla</i>	c				i	P	D			
B	A246	<i>Lullula arborea</i>	p				i	P	D			
B	A246	<i>Lullula arborea</i>	c				i	P	D			
B	A255	<i>Anthus campestris</i>	r				i	P	C	B	C	A
B	A255	<i>Anthus campestris</i>	c				i	P	C	B	C	A
B	A302	<i>Sylvia undata</i>	p				i	C	C	A	C	A
B	A339	<i>Lanius minor</i>	c				i	R	D			



B	A346	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	w				i	P											
B	A379	<i>Emberiza hortulana</i>	r				i	P											
B	A379	<i>Emberiza hortulana</i>	c				i	P											

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≤ p > 15 % ; B = 15 ≤ p > 2 % ; C = 2 ≤ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Nom scientifique	Population présente sur le site				Motivation												
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories										
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D							
B		<i>Falco tinnunculus</i>			i	C													
B		<i>Alectoris rufa</i>			i	C							X						X
B		<i>Coturnix coturnix</i>			i	R							X						X
B		<i>Columba oenas</i>			i	R							X						X
B		<i>Siretopelia turtur</i>			i	C							X						X
B		<i>Clamator glandarius</i>			i	V							X						X
B		<i>Tyto alba</i>			i	C							X						
B		<i>Otus scops</i>			i	P													
B		<i>Athene noctua</i>			i	R							X						
B		<i>Meops apiastr</i>			i	R							X						X



B			<i>Upupa epops</i>					i	R								X			X	
B			<i>Picus viridis</i>					i	C								X			X	
B			<i>Galerida cristata</i>					i	C								X			X	
B			<i>Alauda arvensis</i>					i	R								X			X	
B			<i>Hirundo rustica</i>					i	C								X			X	
B			<i>Tichodroma muraria</i>					i	R								X			X	
B			<i>Phoenicurus phoenicurus</i>					i	C								X			X	
B			<i>Saxicola torquata</i>					i	C								X			X	
B			<i>Oenanthe hispanica</i>					i	V								X			X	
B			<i>Monticola saxatilis</i>					i	R								X			X	
B			<i>Monticola solitarius</i>					i	R								X			X	
B			<i>Sylvia conspicillata</i>					i	V								X			X	
B			<i>Sylvia hortensis</i>					i	V								X			X	
B			<i>Muscicapa striata</i>					i	R								X			X	
B			<i>Lanius senator</i>					i	R								X			X	
B			<i>Passer montanus</i>					i	C								X			X	
B			<i>Petronia petronia</i>					i	V								X			X	
B			<i>Emberiza cia</i>					i	R								X			X	
B			<i>Lanius meridionalis</i>					i	R								X			X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfenales = Femelles reproductrices, cmates = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stonms = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe ou est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions Internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	5 %
N15 : Autres terres arables	10 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	20 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	23 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Isolée entre les plaines du Rhône, de la Durance, du Comtat Venaissin et de la Crau, la chaîne des Alpilles apparaît comme une " île ", formée de multiples reliefs calcaires ne dépassant guère 400 mètres d'altitude.

Vulnérabilité : La pression touristique est très importante sur le site (risque de destruction ou de perturbation d'habitats naturels et d'espèces fragiles). Certaines activités de loisir (varappe, moto...) nécessitent d'être maîtrisés dans les secteurs les plus sensibles. Tendances globale à la fermeture des milieux (par abandon ou régression du pastoralisme). Risque incendie.

4.2 Qualité et importance

Le site accueille une avifaune remarquable avec près de 250 espèces d'oiseaux, dont 25 espèces d'intérêt communautaire. Un des enjeux forts du site est la reproduction de plusieurs couples d'Aigle de Bonelli et de Percnoptère d'Egypte, deux rapaces méditerranéens très menacés en France et en Europe, qui trouvent dans le massif et les plaines alentour des conditions propices à leur survie.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [ilob]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [ilob]

• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.



- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%

4.5 Documentation

*BILLET J.M. (2000). Etude oiseaux - site Alpilles - Natura 2000. Expertise LPO Mission FIR / DIREN PACA. 68 p.

*BERGIER P. (1980). L'avifaune nicheuse des Alpilles. Bull. CROP 3 : 22-34.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	80 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Chaîne des Alpilles	*	80%
38	Plateau de la Caume et des vallons de Valrugue et St Clerg	+	4%
38	Carrière Saint-Paul et carrière Deschamps	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :



Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

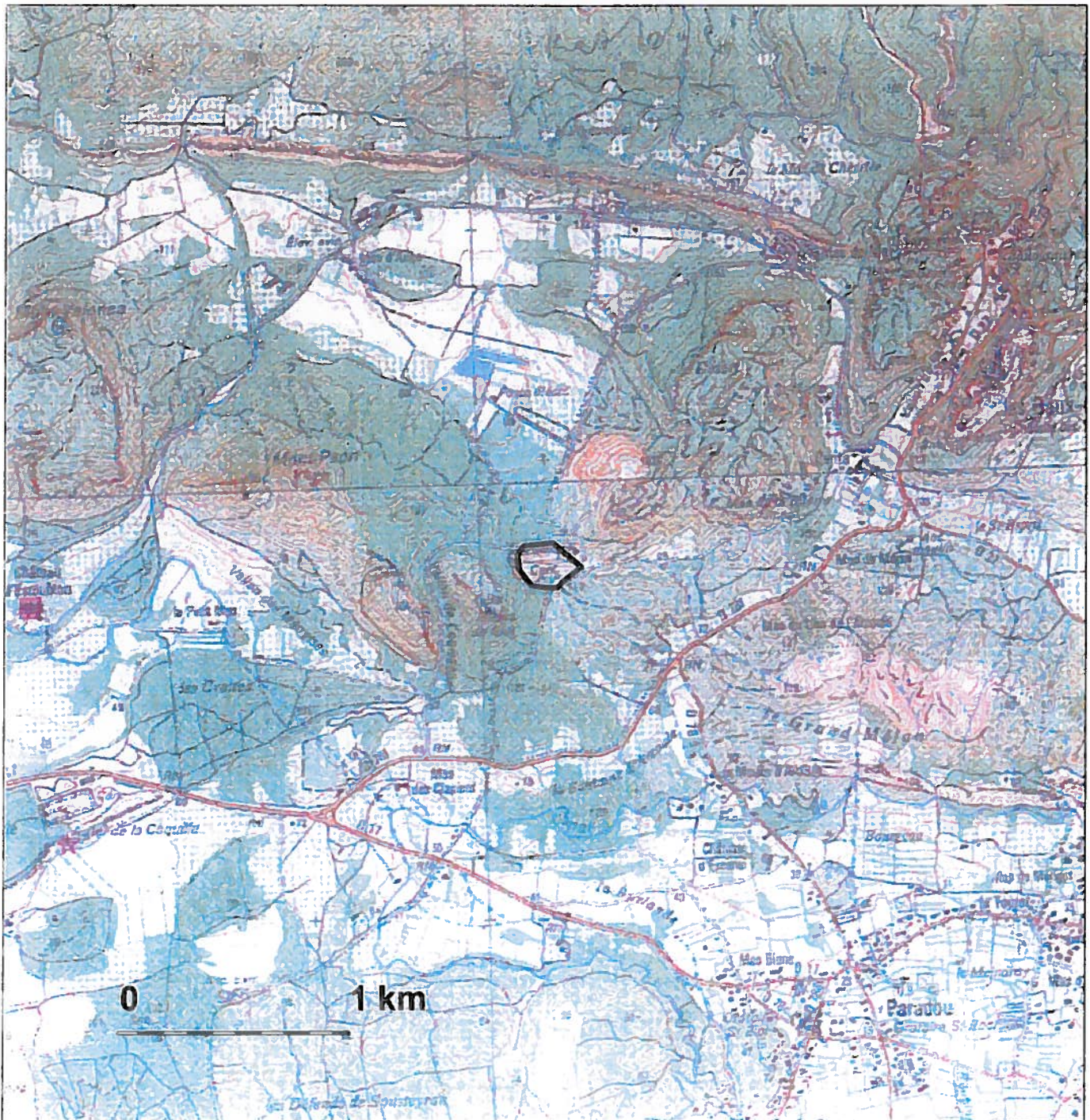
6.3 Mesures de conservation



Fiche créée le : 2/4/2003

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

1315G06 LES CANONETTES



DIREN

Adresse postale : LETHOLONET
BP 120 - 13603 Aix en Provence - Cedex 1
Téléphone : 04.42.66.66.00 - Télécopie : 04.42.66.66.01

© IGN scan25 ©



Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ZNIEFF actualisées

Région



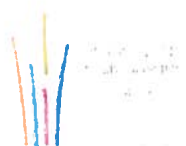
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Programme cadre et zonation nationale

Réalisation par le Comité de pilotage régional

Ministère chargé de l'Environnement
Muséum National d'Histoire Naturelle

Animateurs DIREN - CONSEIL REGIONAL
Opérateurs techniques: CBNP - CBNA - CEEP -
COM - LEML
Validation scientifique régionale: CSRPN



Code régional	Nom	Type
ZNIEFF N° 13-105-100	Chaîne des Alpilles	Zone terrestre de type II



0 5 10 km ZNIEFF Type I Autres ZNIEFF Type I Type II © IGN SCAN 250 ©

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la fiche descriptive associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site Internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

Date de création du document : 28/07/2008

 	Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes Côte d'Azur ZNIEFF actualisées		 Région Provence Alpes Côte d'Azur
	Programme cadre et validation nationale Ministère chargé de l'Environnement Muséum National d'Histoire Naturelle	Réalisation par le Comité de pilotage régional Animateurs : DIREN - CONSEIL REGIONAL Opérateurs techniques : CBNP - CSNA - CEEP - COM - LEML Validation scientifique régionale : CSRPN	

Coda régional	Nom	Type
ZNIEFF N° 13-105-100	CHAÎNE DES ALPILLES	Zone terrestre de type II

Nom du (des) rédacteur(s) : Stéphane BELTRA
 Henri MICHAUD

Année de description : 01/01/1988
Année de mise à jour : 01/01/1997

Actualisation de l'inventaire 1988 : Evolution de zone

DONNÉES GÉNÉRALES

Localisation administrative :

Commune(s) concernée(s) :

- 13006 Aureille
- 13011 Les Baux-de-Provence
- 13034 Eygalières
- 13035 Eyguières
- 13038 Fontvieille
- 13058 Maussane-les-Alpilles
- 13065 Mouriès
- 13067 Orgon
- 13068 Paradou
- 13076 Plan-d'Orgon
- 13094 Saint-Étienne-du-Grès
- 13097 Saint-Martin-de-Crau
- 13100 Saint-Rémy-de-Provence
- 13105 Sénas
- 13108 Tarascon

Département concerné : BOUCHES-DU-RHÔNE

Altitude minimum (m) : 6
Altitude maximum (m) : 490
Superficie (Ha) : 22384.44

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Description de la zone

En Provence, il est des lieux privilégiés où le paysage parle plus fort qu'ailleurs. Parmi ces lieux de prédilection, les Alpilles viennent d'abord à l'esprit du fait de réminiscences culturelles : Daudet, Mistral. Van Gogh, Maire Mauron, tout ce que la Provence compte d'amoureux célèbres qui ont décrit son ciel, ses parfums, ses rochers arides et grandioses dont les lignes aiguës accrochent la lumière, dont les ravins tourmentés creusent de sombres chaos.

La chaîne des Alpilles donne à la Provence quelques uns des paysages les plus impressionnants. Elle n'est pourtant composée que de petits reliefs calcaires qui ne dépassent guère 400 m. Le patrimoine historique, architectural et archéologique est très riche, en témoignent les noms évocateurs des Baux-de-Provence avec son village médiéval, son rocher fortifié et ses carrières, Fontvieille et ses moulins, St-Rémy-de-Provence et les Antiques, Eygalière, village perché. Le patrimoine géologique est aussi important, citons le stratotype de l'Urgonien d'Orgon, les carrières du Cimetière d'Orgon dont l'étude détaillée en fait un lieu d'excursions universitaires, industrielles (elle sert également d'école de terrain), la coupe des Antiques et le Val d'Enfer aux intérêts stratigraphique et paléontologique, les sites des Canonettes et du gisement des Fléchons avec des profils de bauxite. La chaîne des Alpilles s'inscrit dans un triangle formé par le Rhône, la Durance et la plaine de la Crau. Ce territoire s'allonge sur un axe est-ouest de Fontvieille-St-Etienne-du-Grès jusqu'à Eyguières-Orgon. L'altitude des arêtes sommitales est de 250 m à l'ouest (mont Paon et mont Valence) puis de 400 m environ à la Caume, au centre du Massif, pour atteindre presque 500 m à l'est au signal des Opies. S'agissant d'une région particulièrement sèche et ensoleillée, le massif des Alpilles est dépourvu de réseau hydrographique. Seuls quelques ravins, appelés « gaudres », sont parcourus par un ruisseau, à sec tout l'été. Dans les Alpilles, on distingue morphologiquement et visuellement différents types de paysages :

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site Internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

- D'une part, les éléments majeurs perçus de très loin dans leur ensemble, chaîne découpée, succession de sommets et de crêtes déchiquetées qui dominent les vastes plaines environnantes.
- D'autre part, en pénétrant dans la chaîne on découvre une grande variété d'espaces sauvages au relief tourmenté. Petits vallons creusés dans la roche blanche dont les parois se dressent telles des falaises, composent un paysage exceptionnel où s'épanouit une végétation odorante et colorée.

Ces paysages provençaux relativement préservés offrent une grande diversité de milieux (arboriculture méditerranéenne classique avec oliviers, figuiers, amandiers, garrigues pelouses...). Cette diversité est génératrice d'une grande richesse faunistique qui se révèle par la présence de l'ensemble des grands rapaces typiques de Provence.

Flore et habitats naturels

Les Alpilles présentent plusieurs aspects floristiques particuliers. Ainsi, sur les crêtes sommitales abonde l'Ephédre des monts Nébrodes, localement accompagné de l'Ephédre à châtons opposés. Plus localement, les rochers dénudés et ventés abritent la formation à Genêt de Villars qui forme d'importantes populations à la Caume. Elle est l'équivalent, dans l'arrière pays provençal, de la formation à Genêt de l'Obel des reliefs littoraux. Dans les pelouses voisines se trouve le minuscule Crépis de Suffren en populations dispersées de Saint-Rémy à Lamanon et, très localisé, le Picris pauciflore. Les escarpements rocheux bien exposés portent régulièrement la formation à Doradille de Pétrarque alors que les rochers ombragés et moussus du versant nord abritent rarement la formation à Doradille des sources, ici très appauvrie. Quelques espèces très méditerranéennes sont plus localisées, comme l'Hélianthème à feuilles de marum vers Fontvieille et Paradoux, un Ophrys du groupe de Bertoloni au nord du massif à l'est de Saint-Rémy, l'Asphodèle de Crau et le Fumeterre à éperon sur le flanc sud entre Eyguières et Aureille, le Dompte-venin noir dans les taillis de St-Rémy. D'autres espèces, aux exigences écologiques très précises, sont de ce fait très ponctuellement présentes, ainsi sur les terrains sableux des Baux on peut observer la Phléole des sables, dans un vieux puits à St-Rémy et peut être encore dans une carrière de Fontvieille la Scolopendre qui exige des sites à atmosphère très humide. Enfin, diverses espèces autrefois citées sont à rechercher, comme la très rare Gardelle, encore présente en 1976 dans les cultures sèches des Baux, la Fraxinelle observée dans les années 1950 dans divers vallons du flanc nord...

Faune

Ce site renferme quarante quatre espèces d'intérêt patrimonial dont dix sont déterminantes.

La chaîne des Alpilles présente un intérêt faunistique de très haut niveau. Son cortège faunistique, extrêmement riche et diversifié, comprend de nombreuses espèces rares et menacées, dont certaines sont très localisées, voire absentes, dans le reste du département des Bouches-du-Rhône. Elle abrite par exemple l'unique population départementale (1 à 2 couples reproducteurs) du rare Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*). C'est aussi un site phare pour le très menacé Aigle de Bonelli (*Hieraaetus fasciatus*) avec deux couples reproducteurs (le cinquième des effectifs reproducteurs du département). De manière plus générale, les Alpilles constituent un massif très intéressant de part la diversité et la qualité trophique de ses habitats pour l'ensemble des rapaces tant diurnes (Busard cendré *Circus pygargus*, Busard des roseaux *Circus aeruginosus*, Faucon hobereau *Falco subbuteo*, Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*, Bondrée apivore *Pernis apivorus*, Autour des palombes, *Accipiter gentilis*...) que nocturnes (Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*, Petit-Duc scops *Otus scops*, Chevêche d'Athéna *Athene noctua*...). Ce massif abrite même de façon irrégulière quelques couples de Faucon crécerellette (*Falco naumanni*). Les nombreuses grottes constituent des gîtes très appréciés des chiroptères pour leur reproduction, leur transit et leur hibernation, de même que les anciennes carrières de pierres. Les Alpilles abritent notamment le second site d'importance nationale pour l'hibernation du Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi*) avec 35 000 individus et la plus grosse colonie de reproduction de Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) pour la région P.A.C.A. Le Petit Murin (*Myotis blythi*) le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*) la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*) ainsi que la Genette (*Genetta genetta*) le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*) et le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*) y sont également observés. C'est enfin un site très intéressant pour l'avifaune de milieux ouverts ou rupestres : Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), Pie-Grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) et Pie-Grièche à tête rousse (*Lanius senator*), Fauvettes à lunettes (*Sylvia conspicillata*) et orphée (*Sylvia hortensis*), Coucou geai (*Clamator glandarius*), Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*), Huppe fasciée (*Upupa epops*), Monticole de roche (*Monticola saxatilis*) et bleu (*Monticola solitarius*), Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), Pigeon colombin (*Columba oenas*).

CRITÈRES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Critères :

- 1 Répartition des espèces (faune, flore)
- 6 Contraintes du milieu physique
- 7 Formations végétales, étages de végétation
- 3 Fonctionnement et relation d'écosystèmes

Commentaires :

Logique de massif, incluant des portions du Canal des Alpines qui court à la base des escarpements, ainsi que certains territoires agricoles en pied de massif (Crau de Sénas ...) ou la petite chaîne du Contrás et le mont Menu, qui correspondent à des territoires importants exploités par les grands rapaces des Alpilles.

CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

26	Oiseaux
30	Faunistique
10	Ecologique
27	Mammifères
24	Amphibiens
25	Reptiles

LIEN AVEC D'AUTRES ZONES INVENTORIEES

- En cours d'actualisation.
- L'information est disponible par la cartographie interactive sur le site de la DIREN PACA www.paca.ecologie.gouv.fr

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES D'INFORMATION

- Beltra S., Della-Casa S., Hill B. & Vela E. 1996. Diagnostic écologique sur trois massifs collinéens des Bouches-du-Rhône (Alpilles, Chaîne des Côtes, Massif de laçon-de-Provence/la Fare-les-Oliviers) dans l'optique de la mise en place d'activités pastorales et agricoles. Rapport CEEP. 81 p. + annexes.
- BELTRA S., HAQUART A., PETERS P., PONT D. ; 1995 – Inventaire des zones éligibles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au titre de la directive C.E.E. du Conseil n°92/43 du 21 mai 1992 (« Directive Habitats »). Complément d'étude concernant les 53 espèces animales présentes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et figurant en annexe II de la directive CEE « Habitats Naturels » en région P.A.C.A. Rapport du C.E.E.P. pour la Direction Régionale de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (D.I.R.E.N. P.A.C.A.) et le Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance (C.B.N.A.G.C.). 353 p. + annexes + cartes.
- BILLER J.-M. ; 1992 - Les Alpilles et les rapaces. C.E.E.P., 25 p.
- BILLER J.-M. ; 1993 - La faune protégée des Alpilles. C.E.E.P., O.N.F., D.I.R.E.N. PACA, 52 p.
- CHABERT J.-P. & ROUX J.-P. 1999. Notes sur la flore des Bouches-du-Rhône (avec les contributions de J.-M. Tison, P. Jauzein, H. Michaud & J. Molina). *Le Monde des Plantes* 465, 1-8
- Chabert J.-P. 1991. Genets hybrides. *Le Monde des Plantes* 441, 13-17.
- Chabert J.P. 1995. Herborisations dans les Bouches-du-Rhône. *Le Monde des Plantes* 454, 24-26.
- David J. 1969. Observations sur les Alpilles. *Le Monde des Plantes* 364, 18-19.
- DIAZ LIFANTE Z. 1991. *Asphodelus cirerae*, a forgotten species of *Asphodelus* sect. *Verinea* (Liliaceae). Morphological, palinological, Karyological and ecological characterization. *Flora Mediterranea* 1, 87-109.
- DIAZ LIFANTE Z. 1994. *Asphodelus ayardii* Jahand. & Maire, the correct name for *A. cirerae* Sennen. *Flora Mediterranea* 4, 5-8.
- Girard B. 1992. Recherches sur la flore de Provence occidentale. Étude n°9. Inventaire floristique de la chaîne des Alpilles (Bouches-du-Rhône). *Bull. Soc. Linn. Provence* numéro spécial 2, 3-61.
- Jauzein P. 1995. *Fumaria petteri* Reichenb. subsp. *calcarata* (Cadevall) Linder et Soler, un taxon méconnu. *Le Monde des Plantes* 454, 29.
- Molinier Re & Martin P. 1981. Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône. Imprimerie municipale, Marseille.
- Perroud L. 1880. Herborisations sur les rochers de Donzère et de Viviers et dans les Alpines. *Ann. Soc. Bot. Lyon* 8, 107-117
- Saatkamp A. & Vela E. 2000. Nouvelles stations provençales de deux *Ophrys* protégés et rarissimes en France. *Le Monde des Plantes* 469, 10-11.
- Tallon G. 1923-1969. Carnets de terrain inédits et herbiers déposés aux Herbiers de l'Institut Botanique de Montpellier (MPU).

MILIEU(X) DETERMINANT(S)

Code	Libellé du milieu
31-7456	Garrigues à <i>Genista lobelii</i> et <i>Genista pulchella</i> subsp. <i>villarsii</i> (= <i>G. villarsii</i>) du sud-est de la France : <i>Minuartio-Genistetum villarsii</i> Barbéro, Loisel & Quézel 1972 = <i>Genistetum pulchellae polentilletosum pusillae</i> Lavagne & Rebuffel 1997
34-5131	Communautés ouest-méditerranéennes calciphiles & calcifuges <i>Thero-Brachypodion Carici-Crepidetum suffrenianae</i> Re. Mol. 1934

MILIEU(X) REMARQUABLE(S)

Code	Libellé du milieu
32-1D	Garrigues à <i>Helianthemum lavandulifolium</i> & <i>H. marifolium</i>
52-111	Falaises calcaires ibéro-méditerranéennes <i>Asplenion glandulosi</i> (= <i>petrarchae</i>) Br. Bl. & Meier 1934 : <i>Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchae</i> Br. Bl. & Meier 1934
62-151	Falaises calcaires des Alpes du Sud et du Languedoc : <i>Sileno saxifragae-Asplenietum fontani</i> Molinier Re. 1934

ESPECE(S) DETERMINANTE(S)

Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance quantitative	1ère Obs.	Obs. récente
Amphibiens	<i>Pelobates cultripes</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée			1988
Oiseaux	<i>Clamator glandarius</i>	Reproduction certaine ou probable		de 8 à 10		1993
Oiseaux	<i>Coracias garrulus</i>	Reproduction certaine ou probable				1997
Oiseaux	<i>Falco naumanni</i>	Reproduction certaine ou probable				1992
Oiseaux	<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Reproduction certaine ou probable			1986	1997
Oiseaux	<i>Lanius senator</i>	Reproduction certaine ou probable				1993
Oiseaux	<i>Neophron percnopterus</i>	Reproduction certaine ou probable				1997
Oiseaux	<i>Oenanthe hispanica</i>	Reproduction certaine ou probable				1993
Oiseaux	<i>Sylvia conspicillata</i>	Reproduction certaine ou probable		de 4 à 6		1993
Oiseaux	<i>Tetrax tetrax</i>	Reproduction certaine ou probable				1996
Filicinophytes (fougères)	<i>Asplenium scolopendrium</i> subsp. <i>scolopendrium</i>					1980
Gymnospermes	<i>Ephedra distachya</i>					Récent
Gymnospermes	<i>Ephedra major</i> subsp. <i>major</i>					Récent
Monocotylédones	<i>Asphodelus ayardii</i>					Récent
Monocotylédones	<i>Ophrys ciliata</i>					Récent
Monocotylédones	<i>Phleum arenarium</i>					1984
Monocotylédones	<i>Stipa capensis</i>					1980
Dicotylédones	<i>Crepis suffreniana</i> subsp. <i>suffreniana</i>	Espèce endémique large				1988
Dicotylédones	<i>Delphinium fissum</i> subsp. <i>fissum</i>					Non daté
Dicotylédones	<i>Dictamnus albus</i>					1952
Dicotylédones	<i>Fumaria petteri</i> subsp. <i>calcarata</i>					1991
Dicotylédones	<i>Galium setaceum</i> subsp. <i>setaceum</i>					1932
Dicotylédones	<i>Garidella nigellastrum</i>					1976
Dicotylédones	<i>Helianthemum marifolium</i> subsp. <i>marifolium</i>					1997
Dicotylédones	<i>Picris pauciflora</i>					Récent
Dicotylédones	<i>Silene muscipula</i> subsp. <i>muscipula</i>					Non daté
Dicotylédones	<i>Vincetoxicum nigrum</i>					Non daté

ESPECE(S) REMARQUABLE(S)

Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance quantitative	1ère Obs.	Obs. récente
Ostéichthyens ou poissons osseux	<i>Rhodeus amarus</i>	Reproduction certaine ou probable	Population à individus rares ou isolés			1995
Amphibiens	<i>Pelodytes punctatus</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée			1997

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la cartographie associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site Internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

Amphibiens	<i>Triturus helveticus</i>	Reproduction certaine ou probable	Population à individus rares ou isolés	1994	1995
Reptiles	<i>Lacerta lepida</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée		1997
Oiseaux	<i>Accipiter gentilis</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Athene noctua</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Bubo bubo</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Reproduction certaine ou probable	Population à individus rares ou isolés		1993
Oiseaux	<i>Calandrella brachydactyla</i>	Reproduction certaine ou probable	Population à individus rares ou isolés		1993
Oiseaux	<i>Circaetus gallicus</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Reproduction certaine ou probable			1992
Oiseaux	<i>Circus pygargus</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Columba oenas</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Emberiza hortulana</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Falco subbuteo</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Galerida cristata</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée		1993
Oiseaux	<i>Lanius collurio</i>	Reproduction certaine ou probable			1996
Oiseaux	<i>Lanius meridionalis</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Merops apiaster</i>	Reproduction certaine ou probable			1997
Oiseaux	<i>Miliaria calandra</i>	Reproduction certaine ou probable		de 6 à 10	1993
Oiseaux	<i>Monticola saxatilis</i>	Reproduction certaine ou probable		1992	1995
Oiseaux	<i>Monticola solitarius</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Muscicapa striata</i>	Reproduction certaine ou probable	Population à individus rares ou isolés		1993
Oiseaux	<i>Otus scops</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Oiseaux	<i>Pernis apivorus</i>	Reproduction certaine ou probable			1997
Oiseaux	<i>Sylvia hortensis</i>	Reproduction certaine ou probable			1997
Oiseaux	<i>Upupa epops</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Mammifères	<i>Genetta genetta</i>	Reproduction certaine ou probable			1993
Mammifères	<i>Miniopterus schreibersi</i>	Séjour hors période de reproduction			1996
Mammifères	<i>Myotis blythii</i>	Séjour hors période de reproduction		1994	1996
Mammifères	<i>Myotis emarginatus</i>	Reproduction certaine ou probable			1994
Mammifères	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Séjour hors période de reproduction			1995
Mammifères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Séjour hors période de reproduction		1994	1996
Mammifères	<i>Tadarida teniotis</i>	Séjour hors période de reproduction			1994
Monocotylédones	<i>Ophrys bertolonii</i>	Espèce endémique large			Non daté



Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ZNIEFF actualisées

10/2008

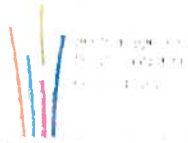


Programme cadre et validation nationale

Réalisation par le Comité de pilotage régional

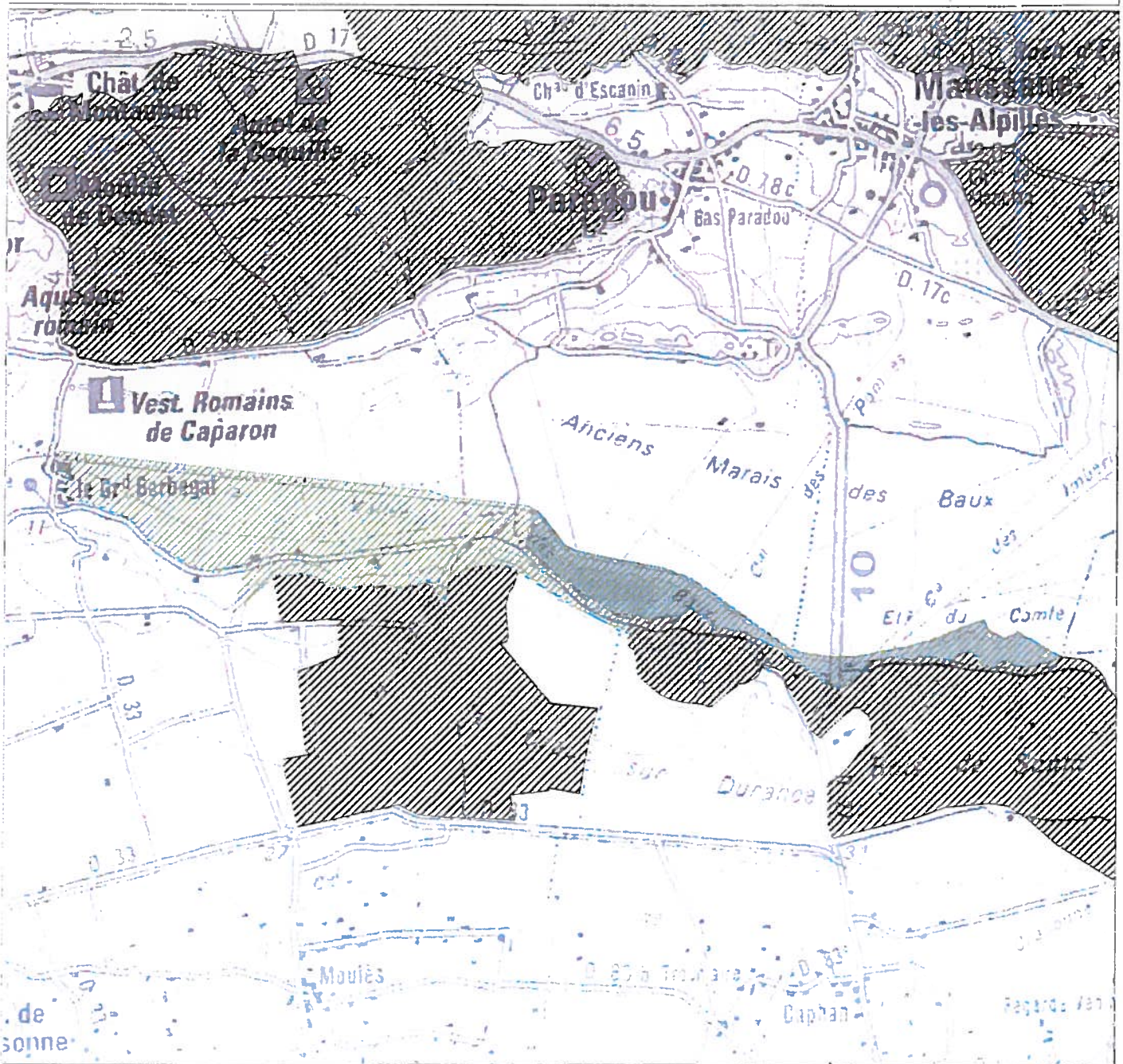
Ministère chargé de l'Environnement
Muséum National d'Histoire Naturelle

Animateurs: DIREN - CONSEIL REGIONAL
Opérateurs techniques: CBNP - CBNA - CEEP -
COM - LEMIL
Validation scientifique régionale: CBRPN



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Code régional	Nom	Type
ZNIEFF N°13-104-100	Marais des Baux	Zone terrestre de type II



0 1 2 km

ZNIEFF Type I Autres ZNIEFF Type I Type II

© IGN SCAN 100 ©

Cette page est extraite de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Voir la fiche descriptive associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site Internet de la DIREN PACA : www.paca.epoca.e.gouv.fr

Date de création du document : 28/07/2008

 	Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes Côte d'Azur ZNIEFF actualisées		 
	Programme cadre et validation nationale Ministère chargé de l'Environnement Muséum National d'Histoire Naturelle	Réalisation par le Comité de pilotage régional animateurs : DIREN - CONSEIL REGIONAL Opérateurs techniques : CBNP - CBNA - CEEP - COM - LEML Validation scientifique régionale : CSRPN	

Code régional	Nom	Type
ZNIEFF N° 13-104-100	MARAIS DES BAUX	Zone terrestre de type II

Nom du (des) rédacteur(s) : Stéphane BELTRA
 Henri MICHAUD

Année de description : 01/01/1985
Année de mise à jour : 01/01/1997

Actualisation de l'inventaire 1988 : Evolution de zone

DONNEES GENERALES

Localisation administrative :

Commune(s) concernée(s) : 13004 Arles
 13038 Fontvieille
 13058 Maussane-les-Alpilles
 13065 Mouriès
 13068 Paradou
 13097 Saint-Martin-de-Crau

Département concerné : BOUCHES-DU-RHÔNE

Altitude minimum (m) : 0

Altitude maximum (m) : 57

Superficie (Ha) : 438.11

COMMENTAIRES GENERAUX

Description de la zone

A l'ouest se rencontrent des zones aujourd'hui drainées limitées au sud par les falaises de l'Ilhon. Au centre et à l'est de la ZNIEFF se développe un marais constitué dans sa portion occidentale par une importante roselière qui s'étend au pied du massif des Alpilles suivant le même axe est-ouest. Au sud ces marais sont limités par la plaine caillouteuse de la Crau. La partie orientale de la zone palustre est alimentée par des émergences d'eau souterraine. Cette zone représente le témoin d'un vaste complexe hydrologique qui occupait autrefois toute la dépression de la vallée des Baux entre Mouriès et les collines de Sousteyran. Le complexe est constitué des biotopes suivants :

- les sources et leurs émissaires
- le marais
- les Laurons

Les sources se situent sur la bordure sud du complexe, le long des reliefs calcaires. Elles sont toutes du type rhéocrène.

Les laurons, définis par Molnier et Tallon comme des « puits naturels » ouverts dans la carapace des poudingues, se présentent comme des résurgences à écoulement lent situées en plein dans le marais. Les puits sont creusés dans le sédiment argilo-limoneux et ont la forme d'un entonnoir.

La dynamique de l'eau conditionne la physiographie des laurons :

- les laurons à débit important ont l'aspect d'un cratère rempli d'une eau limpide : le fond est constitué d'un sable blanc qui provient de l'érosion interne du système karstique ; la végétation est absente.
- les laurons à débit faible sont envahis par une végétation aquatique importante : l'eau est moins claire, légèrement turbide ; les rhizomes des plantes aquatiques provoquent le comatage du griffon par piégeage des éléments fins. Les laurons non colmatés ont une profondeur moyenne de 4 mètres. Leur température est constante dans le cycle annuel entre 16 et 17 degrés.

La présence et la contiguïté des biotopes lotiques et des biotopes palustres déterminent une variété et une richesse exceptionnelles des peuplements

Flore et habitats naturels

En bordure du marais se développe la formation à Molinie, où l'Ophioglosse vulgaire est présente, ainsi qu'une pelouse à Agrostis alba qui passe insensiblement à une cariçaie à Carex elata où furent observés naguère l'Épiaire des marais et l'Orchis des marais. La Gratiolle y est parfois abondante, notamment au nord du bois de la Taulière. Dans la moliniaie, les laurons sont occupés par des formations flottantes à Nénuphar blanc. Les sources sont situées dans le groupement hydromorphe à Scirpus holoschoenus, Salicaire et Thélyptérie des marais. Le centre du marais est occupé par une cladiaie longuement submergée. On peut y observer la Sagittaire au nord de l'Esclade. Pour mémoire, il convient de rappeler que l'Aldrovandie a été observée au

siècle passe vers Barbegal ainsi que vers Santa Fe

Faune

Ce site renferme treize espèces d'intérêt patrimonial dont quatre sont déterminantes

Les Marais des Baux abritent plusieurs espèces animales de grand intérêt patrimonial : Butor étoilé (*Botaurus stellaris*), Raïtier (*Coracias garrulus*), Cistude (*Emys orbicularis*). Ils abritent également l'une des rares stations mondiales d'une sauterelle hygrophile, endémique de la Provence et du Gard : la Dicticelle des ruisseaux (*Metriopectera fedtschenkoi azami*). Le Castor (*Castor fiber*), le Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo*), le Héron pourpre (*Ardea purpurea*), l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*) et la Caille des blés (*Coturnix coturnix*) se reproduisent aussi dans ce secteur.

CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Critères :

- 7 Formations végétales, étages de végétation
- 5 Occupation du sol

Commentaires :

Zone humide située au sud du canal de la Vallée des Baux et au nord de la Crau

CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

- 10 Ecologique
- 26 Oiseaux
- 25 Reptiles
- 22 Insectes
- 27 Mammifères
- 36 Phanérogames
- 35 Ptéridophytes

LIEN AVEC D'AUTRES ZONES INVENTORIEES

- En cours d'actualisation.
- L'information est disponible par la cartographie interactive sur le site de la DIREN PACA www.paca.ecologie.gouv.fr

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES D'INFORMATION

- BRUN L. ; 1993 - *Loi littoral, Bouches-du-Rhône, repérage cartographique fin et description complémentaire de zones*. C.E.E.P., 73 p.
- *Herbiers de Montpellier (s.d.) de l'Institut de Botanique de Montpellier*
- Molinier Re & Martin P. 1981. *Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône*. Imprimerie municipale, Marseille.
- Molinier Re & Tallon G. 1950. *La végétation de la Crau (Basse Provence) (suite)*. Rev. Gen. Bot. 57, 48-61, 97-127, 177-192, 235-251, 300-315.
- PATRIMONIO O. ; 1991 - *Repérage cartographique et description des espaces sensibles des communes littorales des Bouches-du-Rhône*. C.E.E.P., D.D.E.13, 32 p.
- Roux H. 1893. *Supplément au Catalogue des plantes de Provence*. Bull. Soc. Bot. & Hort. de Provence, 657-696.
- Tallon G. 1923-1969. *Carnets de terrain inédits et herbiers déposés aux Herbiers de l'Institut Botanique de Montpellier (MPU)*.

MILIEU(X) DETERMINANT(S)

Code	Libellé du milieu
22-1311	Végétation enracinée flottante formations à <i>Nymphaea</i> et <i>Nuphar</i> : <i>Myriophyllum-Nupharatum</i> W. Koch 1926
37-4	Pelouses humides à hautes herbes (<i>Holoschoenetalia</i> Br. Bl. (1931) 1947. <i>Molinio-Holoschoenion</i> Br. Bl. (1931) 1947) : <i>Corynopholis-Schoenetum</i> Br. Bl. (1924) 1952
37-4	Pelouses humides à hautes herbes (<i>Holoschoenetalia</i> Br. Bl. (1931) 1947. <i>Molinio-Holoschoenion</i> Br. Bl. (1931) 1947) : <i>Molinietum mediterraneum</i> Br. Bl. 1931 <i>potentilletosum</i> Br. Bl. 1952
37-4	Pelouses humides à hautes herbes (<i>Holoschoenetalia</i> Br. Bl. (1931) 1947. <i>Molinio-Holoschoenion</i> Br. Bl. (1931) 1947) : <i>Gentiano-Cladietum marisci</i> Mol. Re. & Tailon 1950

MILIEU(X) REMARQUABLE(S)

Code	Libellé du milieu
44-612	Ripisylves méditerranéennes à Peupliers (<i>Populion albae</i>) : <i>Rubus caesii</i> - <i>Populetum albae</i> Br. Bl. & O. de Bolos 1957

ESPECE(S) DETERMINANTE(S)

Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance quantitative	1ère Obs.	Obs. récente
Orthoptères	<i>Metrioptera fedtschenkoii azami</i>	Reproduction certaine ou probable	Population à individus rares ou isolés			1991
Reptiles	<i>Emys orbicularis</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée		1995	1996
Oiseaux	<i>Botaurus stellaris</i>	Reproduction certaine ou probable				1996
Oiseaux	<i>Coracias garrulus</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée		1996	1997
Filicinophytes (fougères)	<i>Ophioglossum vulgatum</i>					2002
Filicinophytes (fougères)	<i>Thelypteris palustris</i>					2002
Monocotylédones	<i>Carex pseudocyperus</i>					2002
Monocotylédones	<i>Orchis laxiflora</i> subsp. <i>palustris</i>					1947
Monocotylédones	<i>Sagittaria sagittifolia</i>					1995
Dicotylédones	<i>Gratiola officinalis</i>					1995
Dicotylédones	<i>Nymphaea alba</i>					1995
Dicotylédones	<i>Stachys palustris</i> subsp. <i>palustris</i>					1947

ESPECE(S) REMARQUABLE(S)

Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance quantitative	1ère Obs.	Obs. récente
Oiseaux	<i>Alcedo atthis</i>	Reproduction certaine ou probable				1993
Oiseaux	<i>Ardea purpurea</i>	Reproduction certaine ou probable		de 4 à 6		1996
Oiseaux	<i>Bubo bubo</i>	Reproduction certaine ou probable				1997
Oiseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Reproduction certaine ou probable				1991
Oiseaux	<i>Coturnix coturnix</i>	Reproduction certaine ou probable		de 6 à 10	1995	1996
Oiseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Reproduction certaine ou probable				1996
Oiseaux	<i>Himantopus himantopus</i>	Reproduction certaine ou probable				1996
Oiseaux	<i>Merops apiaster</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée			1992
Mammifères	<i>Castor fiber</i>	Reproduction certaine ou probable	Population dispersée		1991	1995
Dicotylédones	<i>Aldrovanda vesiculosa</i>					1818



Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes-Côte d'Azur ZNIEFF actualisées

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur

Programme cadre et validation nationale

Réalisation par le Comité de pilotage régional

Ministère chargé de l'Environnement
Muséum National d'Histoire Naturelle

Animateurs: DIREN - CONSEIL REGIONAL
Opérateurs techniques: CBNP - CBNA - CEEP -
COM - LEMIL
Validation scientifique régionale: CSRPN

Code régional

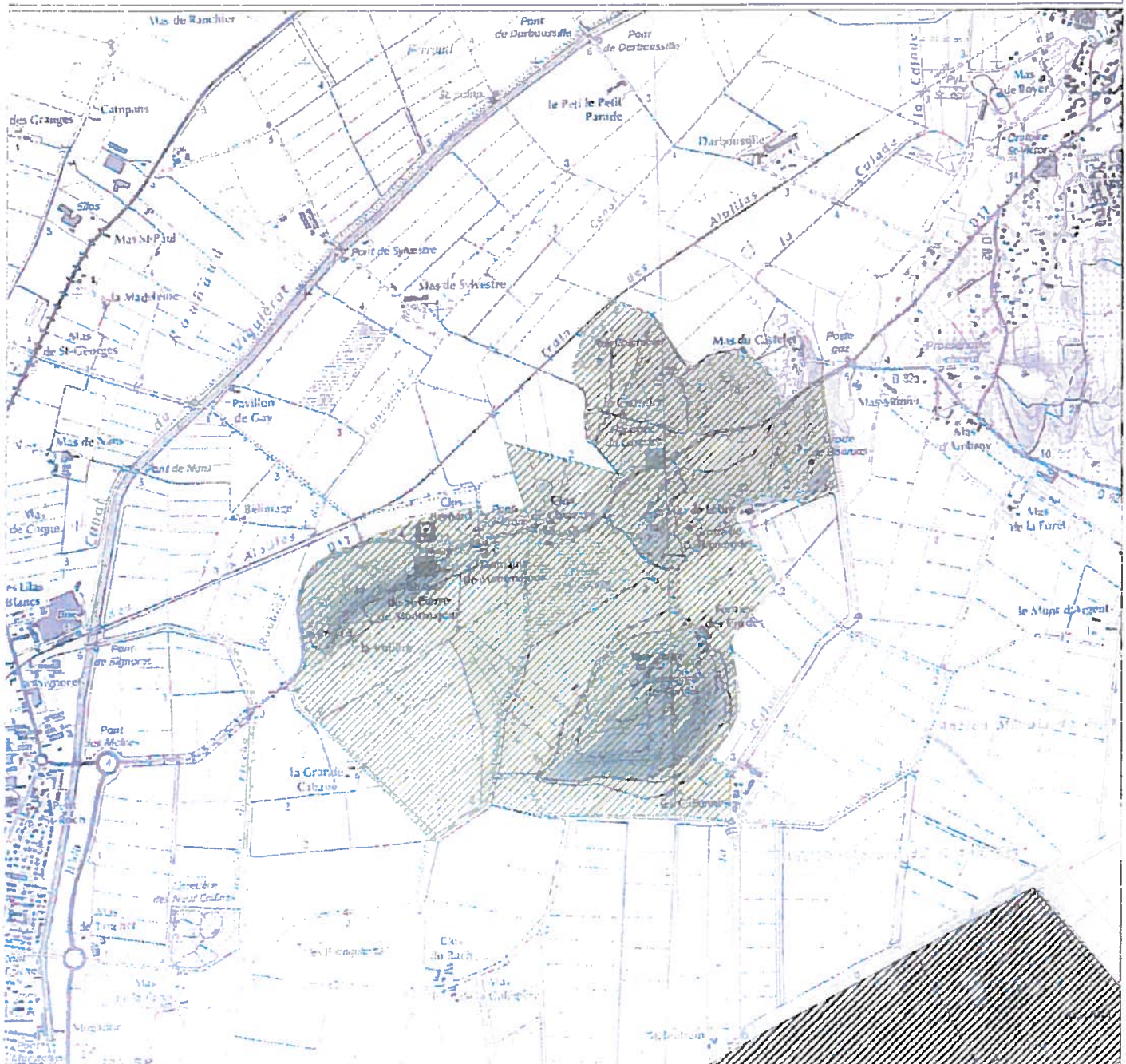
Nom

Type

ZNIEFF N° 13-102-100

Montmajour - mont de Cordes

Zone terrestre
de type II


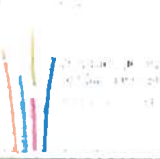



0 0.5 1 km

ZNIEFF Type I Autres ZNIEFF Type I Type II Type II © IGN SCAN 25 ©

Cette page est extraite de l'Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (actualisées) de Provence Alpes Côte d'Azur. Voir la fiche descriptive associée. Tous les documents (fiches, cartes, notes techniques) sont accessibles sur le site Internet de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

Date de création du document : 28/07/2008

 	Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes Côte d'Azur ZNIEFF actualisées		 Région Provence Alpes Côte d'Azur
	<u>Programme cadre et validation nationale</u> Ministère chargé de l'Environnement Muséum National d'Histoire Naturelle	<u>Réalisation par le Comité de pilotage régional</u> Animateurs : DIREN - CONSEIL REGIONAL Opérateurs techniques : CBNP - CBNA - CEEP- COM - LEML Validation scientifique régionale : CSRPN	

Code régional	Nom	Type
ZNIEFF N° 13-102-100	MONTMAJOUR - MONT DE CORDES	Zone terrestre de type II

Nom du (des) rédacteur(s) : Stéphane BELTRA
 Henri MICHAUD

Année de description : 01/01/1985
Année de mise à jour : 01/01/1997

Actualisation de l'inventaire 1988 : Evolution de zone

DONNEES GENERALES

Localisation administrative :

Commune(s) concernée(s) : 13004 Arles
 13038 Fontvieille
 Département concerné : BOUCHES-DU-RHÔNE

Altitude minimum (m) : 0
Altitude maximum (m) : 66
Superficie (Ha) : 312.99

COMMENTAIRES GENERAUX

Description de la zone

Trois petits massifs calcaires, prolongement des Alpilles dans les marais de la région d'Arles, Montmajour, le mont de Cordes, et la colline du Castellet, sont recouverts de maigres taillis de Chêne vert ou de garrigues. Des prairies humides relictuelles, des rizières et des roubines arrivent jusqu'au contact de la garrigue.

Flore et habitats naturels

Les milieux de garrigues ouvertes sont occupés par une pelouse où abonde l'Asphodèle de Crau accompagnée de la Gagée de Granatelli ou de l'Ophrys brillant. Celui-ci a d'ailleurs été décrit des collines du Castellet (locus classicus). Dans les taillis de Chêne vert de Montmajour, du Castellet et de Cordes, le Bois puant est abondamment naturalisé depuis au moins 1545. La flore des prairies et canaux en contrebas est surtout connue au travers de la bibliographie, mais la présence actuelle d'éléments patrimoniaux reste tout à fait possible.

Faune

Ce site renferme deux espèces d'intérêt patrimonial dont aucune n'est déterminante.

La diversité locale des milieux (pelouses, garrigues, zones rupestres, yeuseraies, prairies de fauche) permet la présence d'une faune intéressante avec la présence du Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) et du Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*). L'Abbaye de Montmajour abrita autrefois l'une des dernières colonies provençales de Faucon crécerellette (*Falco namanni*), aujourd'hui disparu.

CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

Critères :

- 7 Formations végétales, étages de végétation
- 6 Contraintes du milieu physique
- 1 Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaires :

Ensemble des collines et des marais attenants englobant les populations d'espèces de faune et de flore

CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

36	Phanerogames
25	Oiseaux
27	Mammifères

LIEN AVEC D'AUTRES ZONES INVENTORIEES

- En cours d'actualisation
- L'information est disponible par la cartographie interactive sur le site de la DIREN PACA : www.paca.ecologie.gouv.fr

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES D'INFORMATION

- Blanc P. 1915. La *Gagea foliosa* Roem. et Sch. dans les Bouches-du-Rhône. *Le Monde des Plantes* 96, 18-19.
- Blanc P. 1922. A travers la Provence. Notes sur la flore des environs d'Arles (suite). *Revue Horticole des Bouches-du-Rhône*. 732-733, 43-45.
- Blanc P. 1922. A travers la Provence. Notes sur la flore des environs d'Arles (suite). *Revue Horticole des Bouches-du-Rhône*. 734-735, 72-78.
- Blanc P. 1923. Contribution à la flore des Bouches-du-Rhône. *Le Monde des Plantes* 29-144, 6-8.
- BRUN L. ; 1993 - *Loi littoral, Bouches-du-Rhône, repérage cartographique fin et description complémentaire de zones*. C.E.E.P., 73 p.
- Coste F. & Michel F. 1910. Excursion à Arles et Montmajour le 1er mai 1910. *Le Chêne* 4, 178-182.
- DIAZ LIFANTE Z. & VALDES B. 1996. Revisión del género *Asphodelus* L. (Asphodelaceae) en el Mediterraneo Occidental. *Boissiera* 52.
- Molinier Re & Aymonin G. 1964. Documents relatifs à l'*Aldrovanda vesiculosa* L. dans le département des Bouches-du-Rhône et en France. *Bull. Soc. Bot. France* 111, 361-365.
- Molinier Re & Martin P. 1981. *Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône*. Imprimerie municipale, Marseille.
- Molinier Re & Tallon G. 1949. La végétation de la Crau (Basse Provence). *Rev. Gen. Bot.* 56, 525-540.
- Tallon G. 1923-1969. *Carnets de terrain inédits et herbiers déposés aux Herbiers de l'Institut Botanique de Montpellier (MPU)*.
- Tison J.-M. 1998. *Gagea granatellii* (Parl.) Parl. en France. *Le Monde des Plantes* 462 : 1-6.
- Tyteca D. 1988. *Ophrys arachnitiformis* et *O. splendida* dans le Midi de la France : Discussion taxonomique et chorologique. *L'Orchidophile* 83, 159-163.

MILIEU(X) DETERMINANT(S)

Code	Libellé du milieu
22-414	Communautés à <i>Utricularia</i>
22-416	Communautés à <i>Aldrovanda vesiculosa</i>
22-411	Végétation enracinée flottante. Formations à <i>Nymphaea</i> et <i>Nuphar</i> : <i>Myricophyllo-Nupharetum</i> W. Koch 1925
22-4313	Végétation enracinée flottante. Formations à <i>Nymphoides peltata</i> : <i>Myricophyllo-Nupharetum</i> W. Koch 1925

MILIEU(X) REMARQUABLE(S)

Code	Libellé du milieu
------	-------------------

ESPECE(S) DETERMINANTE(S)

Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance quantitative	1ère Obs.	Obs. récente
Gymnospermes	<i>Ephedra major</i> subsp. <i>major</i>					1957
Monocotylédones	<i>Asphodelus ayardii</i>					1997
Monocotylédones	<i>Crypsis schoenoides</i>					1948
Monocotylédones	<i>Damasonium alisma</i> subsp. <i>polyspermum</i>					Non daté
Monocotylédones	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>					Non daté
Monocotylédones	<i>Leersia oryzoides</i>					1948
Monocotylédones	<i>Ophrys splendida</i>	Espèce endémique française			1980	1997
Monocotylédones	<i>Sagittaria sagittifolia</i>					Non daté
Dicotylédones	<i>Anagyris foetida</i>	Espèce naturalisée, spontanée			1545	1997
Dicotylédones	<i>Nuphar lutea</i>					Non daté
Dicotylédones	<i>Nymphaea alba</i>					Non daté
Dicotylédones	<i>Nymphoides peltata</i>					Non daté
Dicotylédones	<i>Ranunculus lingua</i>					Non daté
Dicotylédones	<i>Thalictrum morisonii</i> subsp. <i>mediterraneum</i>					Non daté
Dicotylédones	<i>Utricularia australis</i>					Non daté
Dicotylédones	<i>Utricularia vulgaris</i>					Non daté

ESPECE(S) REMARQUABLE(S)

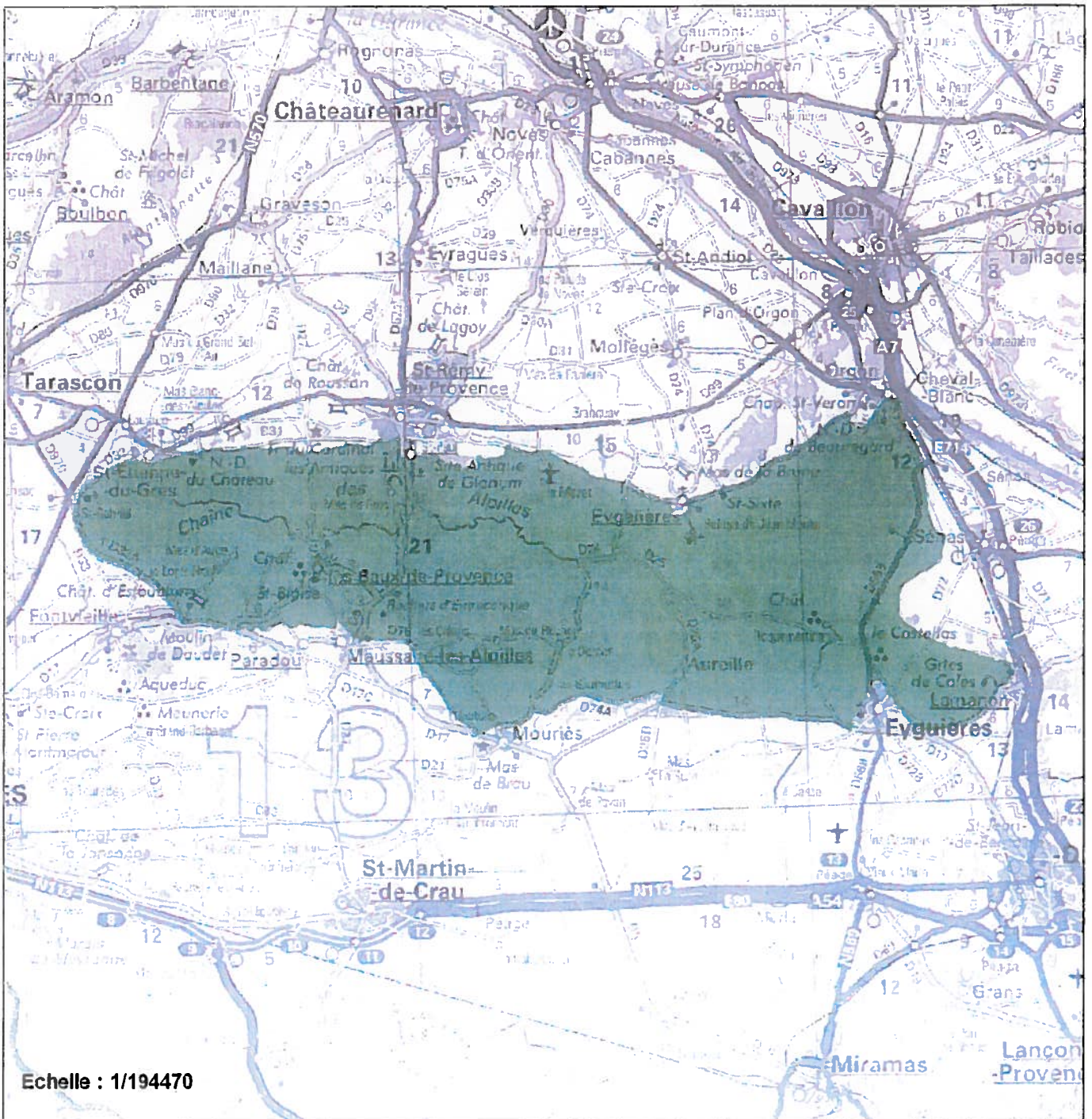
Groupe taxonomique	Libellé de l'espèce	Statut	Abondance qualitative	Abondance quantitative	1ère Obs.	Obs. récente
Oiseaux	<i>Bubo bubo</i>	Reproduction certaine ou probable				1993
Mammifères	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Passage, migration				1994
Monocotylédones	<i>Gagea granatelli</i>				1905	1986
Monocotylédones	<i>Phalaris paradoxa</i>					1960
Dicotylédones	<i>Aldrovanda vesiculosa</i>				1783	1850
Dicotylédones	<i>Helianthemum ledifolium</i>				1915	1943
Dicotylédones	<i>Rorippa amphibia</i>					Non daté



Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

PAC04 Chaîne des Alpilles

Date de mise à jour de la carte : Avril 2004



Echelle : 1/194470

DIREN

Adresse postale : LE THOLONET
BP 120 - 13603 Aix en Provence - Cedex 1
Téléphone : 04.42.86.66.00 - Télécopie : 04.42.86.66.01

© IGN scan250 ©

CHAINE DES ALPILLES

numéro de la zone: PAC04 # code SFF: 0213000
 # code ICBP: 133
 # département(s): Bouches-du-Rhône
 # coordonnées: 43°41'-43°47'N # superficie: 21 800 ha
 04°42'-05°05'E
 # altitude: 30 à 481 m
 # nom du rédacteur: Centre d'Etudes des Ecosystèmes Provençaux
 G. CHEYLAN
 # date de rédaction de la fiche: Janvier 1991
 # commune(s) concernée(s):

Eyguières (13035)	- Aureille (13006)
Eygalières (13034)	- Maussane les Alpilles (13058)
Mouriès (13065)	- St Rémy de Provence (13100)
St Martin de Crau (13087)	- St Etienne du Grès (13094)
Orgon (13067)	- Sénas (13105)
Lamanon (13049)	- Les Beaux de Provence (13011)
Paradou (13068)	- Fontvieille (13038)

STATUT DE PROPRIETE:

02 privé
 04 collectivité(s) locale(s)

DESCRIPTION DU MILIEU:

32 Végétation sclérophylle, garrigue, maquis: 80 %
 42 Forêt de résineux (à plus de 75 %): 30 %
 45 Forêt de feuillus sempervirente (Chêne liège, vert..): 20 %
 61 Eboulis montagnards, versants rocheux: 5 %
 62 Falaises et parois rocheuses (non côtières)
 65 Caverne, grotte
 82 Cultures sans arbres: 10 %
 33 Vergers, bosquets, plantations de peupliers ou d'exotiques:
 10%

STATUT DE PROTECTION:

05.2.00 Site inscrit : ≈ 80 %

ACTIVITES HUMAINES:

01 Agriculture: 20 %
 02 Sylviculture
 03 Elevage
 05 Chasse: 100 %
 07 Tourisme et autres loisirs: 70 %
 08 Habitat: dispersé: 40 %
 16 Mines et carrières: <1 %

critères d'inclusion: E4, E5, E6, E7,

LISTE DES ESPECES D'OISEAUX:

année du dernier recueil d'informations ornithologiques: 1990

Code et nom de l'espèce	Nicheurs	Hivernage	Migration
A072* <i>Pernis apivorus</i>			1000+
A073* <i>Milvus migrans</i>	A		500+
A077* <i>Neophron percnopterus</i>	5		
A080* <i>Circaetus gallicus</i>	3-4		100
A081* <i>Circus pygargus</i>	3		
A091* <i>Aquila chrysaetos</i>		X	
A093* <i>Hieraetus fasciatus</i>	2		
A. 5* <i>Falco naumanni</i>	2		
A128* <i>Tetrax tetrax</i>	A		
A133* <i>Burhinus oedicnemus</i>	A		
A214 <i>Otus scops</i>	10-15		
A215* <i>Bubo bubo</i>	45		
A224* <i>Caprimulgus europaeus</i>	100		
A231* <i>Coracias garrulus</i>	5		
A281* <i>Monticola solitarius</i>	10-15		
A282 <i>Turdus torquatus</i>			1000
A302* <i>Sylvia undata</i>	1000		

13 - COMITE REGIONAL DE L'INVENTAIRE ZNIEFF - PACA

14 - Région administrative : PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

15 - Número de zone : 1315G06 14 - Date description: 1985

15a - Commune(s) : LES BAUX DE PROVENCE

16a - Nom de la zone : LES CANONNETTES

16 - Département : BUCHES DU RHONE

15b - Altitude minimale : 100 m
maximale : 150 m

15c - Superficie en ha : 1

16 - Description de la zone

Description écologique et paysagère : Sur la commune des BAUX, dans un secteur parsemé de mines, le lieu-dit "LES CANONNETTES" présente un gisement-type ainsi qu'un site éponyme (lieu où l'on a décrit pour la première fois le Bauxite en lui donnant le nom des Baux).

Ce faciès sédimentaire continental du Crétacé recouvre la période allant de l'**Hauterivien** au Campanien (**Valdo-Fuvelien**). Il offre un sol fossile à paléo-morphologie karstique.

17 - Intérêt de la zone

Géologique et pédologique : Ce site tout à fait **caractéristique** représente un gisement **métallogénique** supergène type. **Très** grand intérêt pédagogique : on a là, actuellement, les plus belles coupes des Alpilles, avec des profils de bauxite particulièrement bien développés, du Mur au Toit.

18a - Problèmes de gestion existants : **Carrière protégée** durant son exploitation, mais en fin d'exploitation elle doit être rebouchée, ce qui mettrait ce site en péril.

18b - Recommandations pour une gestion raisonnée du patrimoine naturel : Ce site éponyme, avec ces coupes remarquables, mérite d'être protégé, c'est à dire qu'il faut éviter de reboucher la carrière en fin d'exploitation. Cela ne portera aucun tort au site environnant car cette carrière, bien qu'importante, est totalement invisible des BAUX et des routes voisines. De plus, ces abords sont particulièrement propres,

1) - Bibliographie principale :

GUENDON JL. et PARRON C. (1983) - Bauxites et ocres crétacés du sud est de la France - Trav. Lab. Sci. Terre Marseille St Jérôme, série B, n° 23, 142 p.

LAJONIE JP. et LAVILLE P. - 1979 - Les formations bauxitiques de la Provence et du Languedoc. Dimension et distribution des gisements - Mém. Bur. Rech. Géol. Min., n° 100, 146 p., 6 cartes.

LAPPRENT J. de - 1930 - Les bauxites de la France méridionale - Mém. carte Géol. Fr., Impr. Nat., 187 p.

PARRON C., GUENDON JL., BOCQUIER G., BOULANGE G. - (1983) - **Bauxites** du midi de la France. Evolution minérale et microstructurale. Mécanisme de la bauxitisation sur substrat carbonaté - Trav. Lab. Sci. Terre MARSEILLE St Jérôme, série X, n° 54, 51 p.

PEYRONNET P. de, ROCHE - 1974 - Argilites et bauxites de Provence - Rev. Géogr. Phys. Géol. Dynam., XVI, 3, p. 313-326.

Code et nom de l'espèce	Nicheurs	Hivernage	Migration
A303 Sylvia conspicillata	X		
A304 Sylvia cantillans	1000		
A305 Sylvia melanocephala	1000		
A339* <u>Lanius minor</u>	2		
A340 Lanius excubitor	A		
A341 Lanius senator	A		

